

Suite à la bastonnade d'enseignants vacataires par les élèves

Le Ceg de Ouando fermé depuis le jeudi dernier

Le débrayage des classes inquiète les élèves, notamment les candidats aux examens. Cela est connu de tous avec les marches qu'ils ont tenues pour faire savoir leur préoccupation aux autorités. Mais plus qu'une simple inquiétude, les élèves ont donné dans la nervosité et la violence au Ceg de Ouando à Porto-Novo. Le jeudi dernier, ils ont usé de leur force physique pour contraindre les vacataires à cesser les cours. Ce faisant, nombre de ces enseignants ont été violentés au point où l'administration du Ceg a décidé de renvoyer les élèves et de fermer l'établissement.

Jusqu'à hier le portail du Ceg de Ouando est encore bloqué. Et l'accès à l'enceinte est interdit à tous élèves. Cette situation est le résultat de la bastonnade des enseignants vacataires le jeudi dernier par certains élèves de la 3^{ème}. Ceux-ci voient d'un mauvais œil le déroulement des cours dans les classes inférieures par les professeurs vacataires. Presque partout, les

enseignants vacataires sont affectés aux classes d'élèves n'ayant pas le souci des examens. Les titulaires devant encadrer les candidats aux différents examens. Voilà que les tenants du débrayage sont les titulaires. L'année est en passe d'être perdue pour ces candidats. D'où leur irritation. Ils n'ont pas eu froid aux yeux pour violenter les professeurs qui déroulaient leurs cours,

les obligeant à sortir des salles de classe. Cette situation a inquiété le directeur du Ceg. Après analyse des faits, il a décidé de renvoyer les élèves et de fermer l'établissement. Mieux, il a tenu informés ses supérieurs hiérarchiques. Et jusqu'à hier, le retour en classe n'est pas encore autorisé.

✉ andré goudjo

Polémique autour du délai de réalisation de la Lépi

« La date du 15 juillet est indicative » (Selon le ministre Alain Adihou)

Le ministre Alain Adihou avait soutenu devant les députés en mai dernier que passé la date du 15 juillet dernier, la Lépi ne peut plus être établie. Mais, les députés à l'Assemblée nationale s'étonnent de l'acharnement du ministre à réaliser coûte que coûte la Liste électorale permanente informatisée (Lépi) alors que le délai qui y est impartit est largement dépassé. Saisissant l'occasion de sa rencontre avec les responsables des partis politiques, le ministre Adihou s'est prononcé sur cette question.

« La date du 15 juillet 2004 est indicative ». Cette phrase est prononcée mot pour mot par le ministre chargé « de l'établissement de la Lépi par le chef de l'Etat ». Ces propos, il ne les a tenus sans justification. Selon Alain Adihou, les Béninois passent maîtres dans l'art de se précipiter à la dernière minute pour faire ce qui relève de leurs obligations. Et, à l'en croire, la date du 15 juillet est fixée pour entamer beaucoup plus tôt l'établissement de cette Lépi. Elle n'est donc pas fatidique. Autrement dit, le délai n'est pas encore passé et le temps reste suffisant pour réaliser une Lépi correcte, sérieuse et crédible pour les élections de 2006. « Il vaut mieux mettre en place la Lépi pour la présidentielle de 2006 », a-t-il souhaité. Pour cause. Cette élection est plus facile dans la mesure où toutes les voix sont valables quel que soit le lieu du vote. Avec la présidentielle donc, le Bénin pourra expérimenter la Lépi et corriger ses insuffisances avant les législatives et les municipales qui « sont plus difficiles » pour la simple raison que toutes les voix ne sont pas valables dans les



Alain Adihou, il y a du temps pour faire la Lépi

différentes circonscriptions électorales. Celles des minorités étant nulles et ne pouvant assurer l'élection de leur candidat. Ces dernières justifications sont certainement pertinentes. Mais au regard de la détermination de certains députés à ne pas apprêter la Lépi avant 2008, on craint que le ministre Adihou ne soit pas entendu.

Du soutien

Toujours est-il qu'il a reçu du soutien lors de cette rencontre. Les est encouragé dans sa mission par le ministre Pascal Tchabi Kao et le président du Pnpd Lucien Médhico sans oublier

Marcelline Tchibozo de l'Association père et mère de famille. Le soutien était franc au point où nombre de personnes donnant dans la dérive ont brandi les menaces de descente sur l'Assemblée nationale pour contraindre les députés à voter cette Lépi pour les élections de 2006. Dérive rejetée sur le coup par le ministre Adihou qui a souhaité que les responsables politiques travaillent à convaincre les députés de la nécessité de l'établissement de la Lépi pour les élections de 2006.

✉ andré goudjo

Palais de la présidence

Le débat sur la révision de la Constitution refait surface

Le débat sur la révision de la loi fondamentale de notre préoccupation toujours les protagonistes de cette initiative. De sources dignes de foi, ce débat qui a resurgi à nouveau est de plus en plus évoqué par les ténors. Depuis plusieurs mois, tout le monde croyait ce débat enterré pour toujours surtout avec le discours prononcé à la veille du quarante-quatre (44) anniversaire de la fête de l'indépendance. Mais erreur. Des informations persistantes, insistantes et constantes font état depuis quelques jours d'un réveil du projet. Preuve que la question préoccupe toujours ses géniteurs qui sont à pied d'œuvre pour que leur rêve devienne réalité. Les informations font état même de ce que la mise en œuvre effective du projet ne répond plus à une exigence de temps. On n'est plus pressé par le temps dans le camp des révisionnistes et ils sont sûrs et

certain que le projet aboutira. D'ailleurs pour eux, tous les moyens seront déployés cette fois-ci pour faire avancer et adopter la révision de la Constitution du 11 décembre 1990. Nos sources nous informent que c'est maintenant plus que jamais par le passé que le projet est aussi sérieux pour les géniteurs et les protagonistes. C'est donc dire que dans les jours à venir, la question de la révision de la Constitution retiendra encore l'attention de tous. Même si cette révision ne servira pas à maintenir un seul homme c'est-à-dire le général Mathieu Kérékou au pouvoir, elle sera chose faite contre vents et marées d'après les informations qui nous sont parvenues. Seulement, il est à craindre des dérives qui pourraient opposer les défenseurs de la révision ou non de la Constitution.

✉ andré goudjo

Consommation au Bénin

La Ldcb monte au créneau ce jour

Il se tient aujourd'hui au siège de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) une conférence de presse sur trois principaux sujets qui défrayeront la chronique. Romain Abilé Houehou intervient en effet sur les produits GSM, la qualité des soins de santé dans notre pays et la consommation des produits qui sont mis sur le marché à l'approche des fêtes de fin d'année. L'occasion sera propice au président de la Ldcb pour faire la lumière sur tous les points qui subsistent au niveau des consommateurs qui n'ont de cesse de se plaindre

de la qualité des produits qui leur sont proposés. Dans ses actions pour améliorer le vécu quotidien des populations en matière de consommation, la Ldcb avait déjà fait plusieurs efforts qui sont passés sous silence compte tenu du fait qu'elle préfère rester fidèle au principe de l'efficacité dans la discrétion. Aujourd'hui, un coin de voile sera levé sur ces actions par le président de la Ldcb Romain Houehou afin que les populations comprennent davantage tous les sacrifices qui sont en train d'être consentis pour leur mieux être.

✉ françois coovi

Report du congrès du Rund

Les raisons qui expliquent le décalage

Le Rassemblement pour l'unité nationale et la démocratie (Rund) de l'honorable Ibrahim Idrissou vient de décider du report du 1^{er} congrès ordinaire du parti. C'est du moins ce qu'on peut retenir de la déclaration faite le samedi dernier par le président du comité préparatoire dudit congrès Abdul-Mélyas Bouraïma. C'était à la faveur d'une conférence de presse tenue dans l'une des salles du Palais des sports de Cotonou. A l'occasion, le président Ibrahim Idrissou était lui-même présent sur les lieux pour apporter tout son soutien aux membres du comité préparatoire du premier congrès ordinaire du parti. L'approche des fêtes de fin d'année et des fêtes religieuses ont sous-tendu la décision des responsables chargés de l'organisation de ce congrès. Profitant de la tribune, Abdul-Mélyas Bouraïma a exhorté les militants et sympathisants du Rassemblement pour l'unité



Le président Ibrahim, n'a pu tenir ce congrès en cette date historique pour le Rund

nationale et la démocratie (Rund) à faire preuve de vigilance pour déjouer les pièges des marchands d'illusion. Egalement, ils ont été invités à resserrer les rangs en vue de succès plus éclatants lors des prochaines joutes électorales.

✉ françois coovi